



Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

EST OUVRAGES

54700 Atton

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
30/06/2026	F01260600274	410583	F01260600274	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	058315 - Condé-sur Marne					
PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	6.5	M3	124.50	809.25	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	6.5	UN	1.50	9.75	20 %
506	TAXE CARBONE	6.5	UN	1.50	9.75	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	6.5	UN	4.00	26.00	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/08/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	854.75 €
Total TVA :	170.95 €
Total TTC :	1,025.70 €
RESTE A PAYER :	1,025.70 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260600274	F01260600274	30/06/2026	410583	EST OUVRAGES

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 058315 Condé-sur Marne						
24/06/2026	001128201	410583	PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	6.5	M3